

"de Québec": un souhait ainsi exprimé ne peut être du possesseur de ce registre, M. Boucher lui-même qui pouvait facilement le confier à Mgr de Québec, s'il l'eut voulu. En outre, l'analyste ne signe pas son travail, et quand il nomme M. Boucher (une seule fois, au commencement de son résumé), c'est à la troisième personne, alors que dans le même alinéa il parle de lui-même à la première personne: "En dedans du couvert de ce registre "j'ai mis le nombre 1836—J. M. J., pour le reconnaître plus certainement etc." La date de l'analyse, fixée à 1836 par le P. Jones, ne peut davantage être soutenue par une preuve quelconque, car son auteur ne la donne nulle part; hormis que l'on accepte pour raison suffisante ce nombre 1836 qu'il a mis sur le couvert de ce registre. Ne semble-t-il pas plutôt que ce chiffre a été inscrit sur le registre parce qu'il désignait l'année de son invention, ce qui a pu être fait même plusieurs années plus tard ?

Puisque la Rév. Père Jones n'a pu recevoir ces renseignements de l'analyse elle-même du registre, il les a eus sans doute de quelqu'un qui a donné trop de valeur à de simples suppositions. D'ailleurs, je le reconnais sans peine, il s'agit là de détails qui n'ont pas une importance historique bien grande, et l'œuvre du savant jésuite souffrira peu de ces observations. Puisse l'encouragement des amateurs des études historiques lui permettre de poursuivre, sans délai, la publication des documents qu'il possède encore !

Comme on l'imagine bien, il y a un moyen décisif de clore tout débat sur la première question discutée, et je ne manquerai pas d'y recourir aussitôt que les circonstances le permettront : ce sera de comparer l'écriture de notre manuscrit et celle des actes dressés par M. Boucher dans les registres de l'Ange-Gardien ou de St-Ambroise. Tant que cet examen n'aura pas été fait, il sera peu opportun, semble-t-il, d'affirmer que M. Boucher est l'auteur du document qui nous occupe.

La note intitulée *un appel aux amis de notre histoire religieuse et provinciale*, dont j'ai parlé précédemment, ayant été publiée aussi dans la *Semaine Religieuse* (pp. 374 et 375 du volume présent), je crois utile, dans l'intérêt de l'exactitude historique et comme je l'ai déjà fait, dans le *Courier du Canada*, de reproduire ici le titre de la première feuille du registre de 1686 (ou 1691), écrit par le P. J. B. de la Brosse. Le texte qui en a été donné dans la note dont il s'agit, contenait trois incorrections, dont l'une m'est probablement imputable à moi-même, comme je l'ai expliqué sur le *Cour. du Canada*.